

EIB MONCEAU
CLASSES D'IMMERSION
FRAIS SCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018



Les tarifs ci-dessous concernent exclusivement l'année scolaire 2017 – 2018

NOUVEAUX ELEVES :

- **Frais administratifs (non remboursables) : 150 €** - Règlement lors de l'envoi du dossier de demande d'inscription.
- **Frais d'inscription et d'examen : 370 €** - Règlement lors de l'envoi du dossier de demande d'inscription.
- **Caution : 1 750 €** - Règlement lors de l'admission de l'élève.
- **Frais d'admission : 2 620 €** - Règlement lors de l'admission définitive d'un nouvel élève.

TOUS LES ELEVES :

- **Examen médical : 25 €** - Exclusivement pour les élèves de CP. Facturé le 1er Septembre. Examen obligatoire dans le cadre scolaire.
- **Gestion du dossier médical : 16€** - Excepté pour les élèves de CP. Facturé le 1er Septembre.
- **Fonds d'excellence : 100 €** - Investissements en faveur des équipements numériques, échanges internationaux, développement de programmes pédagogiques ambitieux et innovants... Ce montant figurera sur la facture du 1^{er} trimestre.
- **Frais de scolarité : 2 620 € par trimestre (7 860 € par an)** - Facturation en septembre, en décembre et en mars. Possibilité de règlement mensuel moyennant la somme supplémentaire de 25 € par élève et par période. Au 3^e enfant et au-delà, une remise de 25% est pratiquée sur les frais de scolarité du plus jeune scolarisé dans une école EIB sous contrat.
- **Assurance scolaire : 15 €** - Facturée le 1er Septembre. Si vous disposez déjà d'une assurance scolaire, cette somme sera déduite de la facture des frais scolaires. Pour ce faire, adresser au Service administratif et comptable de l'EIB 117 boulevard Malesherbes 75008 Paris une copie de votre attestation d'assurance.

FRAIS FACULTATIFS :

- **Garderie: 90 € le carnet de 10 tickets / 10 € le ticket unitaire** - Valable à partir de la Moyenne Section de Maternelle.

Déjeuner à l'école (à partir de la classe de Moyenne Section Maternelle)

- **Formule Cantine :**
 - o Formule 5 jours par semaine (du lundi au vendredi) - **660 € par trimestre** (1980 € par an)
 - o Formule 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) - **635 € par trimestre** (1905 € par an)
 - o **Ticket à usage occasionnel : 15 €**
- **Formule Lunch Box** (Réservée aux élèves de 9^{ème} /CE2, 8^{ème} /CM1, 7^{ème} /CM2) :

- Formule 5 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) - **395 € par trimestre** (1185 € par an).
- Formule 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) - **370€ par trimestre** (1110 € par an).
- **Ticket à usage occasionnel : 10 €**